



Webinaire 1 : L'essentiel à savoir pour le recrutement des personnes réfugiées

30 juin - 9h à 10H30



SIMPLON.CO

SINGA



Et avec le soutien de



Les
entreprises
pour la Cité

RESPUBLICA
LE DIALOGUE COLLABORATIF

Action Emploi
Réfugiés
#talentconnected



ifri
institut français
des relations
internationales

Qui sommes-nous ?



Notre objectif : créer davantage de lien et d'inclusion avec les entreprises pour favoriser l'accès à un emploi choisi des personnes réfugiées

Nos actions :

- Sensibiliser vos équipes RH et managers aux questions du recrutement inclusif et du management interculturel
- Vous mettre en lien avec des talents réfugiés selon vos offres de recrutement
- Vous accompagner dans vos démarches RH ou RSE pour favoriser l'inclusion des personnes réfugiées



SIMPLON.CO

SINGA



Et avec le soutien de



Les
entreprises
pour la Cité

RESPUBLICA
LE DIALOGUE COLLABORATIF

Action Emploi
Réfugiés
#talentconnected



ifri
institut français
des relations
internationales

Nos objectifs ensemble :

- Comprendre les différents statuts et les principaux freins à l'emploi des personnes réfugiées
- Connaître les principaux leviers pour recruter ces personnes dans son entreprise
- Savoir comment réussir l'intégration professionnelle des personnes réfugiées suite au recrutement
- Déconstruire les préjugés
- Partager avec d'autres entreprises intéressées ou engagées à ce sujet

Un cycle en 3 webinaires

N°1

L'essentiel à savoir pour le recrutement des personnes réfugiées

30 juin 2022

N°2

Où et comment recruter des personnes réfugiées ?

8 novembre 2022

N°3

Réussir l'intégration professionnelle des personnes réfugiés au sein des entreprises

Janvier 2023

Programme

1. Introduction et témoignage - 20'
2. Les essentiels à comprendre - 20'

Statuts et démarches, freins à et dans l'emploi, discriminations

3. Comment et pourquoi recruter autrement ? - 20'

Témoignage d'une entreprise

Leviers et bonnes pratiques

4. Échanges et nos prochains pas ensemble - 20'



Quizz



Un parcours d'inclusion professionnelle d'une personne réfugiée

Partie 1

Statuts et démarches

LES MIGRANTS



Terme générique non défini dans le droit international.

LES RÉFUGIÉS

En droit international, cela désigne toute personne qui :

- **se trouve hors de son pays d'origine,**
- **craint d'être persécutée** en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques,
- **ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays,**
- et qui **a besoin d'une protection internationale**

***Convention de Genève de 1951** relative au statut des réfugiés : document de référence du droit international des réfugiés.*

Les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) : les différents statuts

Statut de réfugié

Protection subsidiaire

Statut d'apatride

**Carte de résident
de 10 ans**

**Carte de séjour
pluriannuelle de 4 ans**

**Carte de séjour
pluriannuelle de 4 ans**

Protection temporaire ≠ statut de réfugié

**Protection temporaire
(mars 2022-mars 2023)**

**Autorisation provisoire
de séjour (APS) de 6
mois**

**Protection accordée aux ressortissants
ukrainiens notamment**

**Ce n'est pas une reconnaissance du
statut de réfugié**, mais cela permet aux
personnes éligibles d'obtenir une
protection internationale immédiate et
un certain nombre de droits.

**Révocable à tout moment si la
situation dans le pays s'améliore**

Comment recruter une personne bénéficiaire d'une protection internationale ?

Il n'y aucune démarche supplémentaire à effectuer pour l'employeur pour le recrutement d'une personne bénéficiaire de la protection internationale !

Les BPI ont accès au droit commun et peuvent travailler avec :

Récépissé

Titre de séjour

Nota Bene : comme pour tout travailleur étranger, l'employeur doit faire vérifier le titre de séjour auprès de la Préfecture au plus tard 2 jours ouvrés avant la date d'embauche. Une démarche très simple qui peut s'effectuer en un clic en ligne !

Partie 2

Les freins à et dans l'emploi

Pourquoi parle-t-on de recrutement inclusif des personnes réfugiées?

Les principaux freins à l'emploi des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) :

**Français en cours
d'apprentissage**

**Situation instable
par rapport au
logement**

**Acquisition des
codes du marché
de l'emploi**

**Difficultés dans
l'accès aux droits**

**Manque de
réseau**

**L'équivalence des
diplômes**

**Fracture
numérique**

**Permis de
conduire**

Pourquoi parle-t-on de recrutement inclusif des personnes réfugiées?

Les freins en emploi des personnes réfugiées :

**Discriminations
croisées**

Déclassement

**Déplacement
professionnel**

Contrats précaires

Moins de promotions

Partie 3

Comment et pourquoi recruter ?

Témoignage n°2



Western UNION

Marc-Elie CASPAR

Country Director – France & Benelux

Business Solutions



Les leviers apportés par la société civile comme notre collectif

Vis-à-vis des bénéficiaires :

- Préparation à l'emploi (codes du marché de l'emploi)
- Accompagnement dans les démarches socio-administratives
- Formations linguistiques, formations professionnalisantes, alphabétisation numérique
- Interculturalité
- Soutien psychosocial
- Suivi en emploi

Vis-à-vis des entreprises :

- Accompagnement dans le recrutement et dans l'emploi
- Sensibilisation des entreprises

A vous la parole !



Bonnes pratiques pour le recrutement des personnes BPI

- Informer ses équipes RH et d'encadrement sur le statut et les démarches à effectuer
- Recourir à des méthodes alternatives de recrutement permettant de se concentrer sur les compétences et qualités de la personne et son aptitude à occuper un poste
- Nouer des partenariats avec des structures qui accompagnent ce public
- Porter une attention particulière au principe de non-discrimination

+ de détails lors de notre 2ème webinaire !

Bonnes pratiques pour un management inclusif



- Informer et outiller ses équipes pour faire face aux freins périphériques rencontrés par les personnes réfugiées
- Mettre en place des programmes d'intégration
- Proposer des formations aux nouvelles recrues
- Porter une attention particulière au principe de non-discrimination

+ de détails lors de notre 3ème webinaire !

Merci !

Webinaire n°2 : 8 nov. 9h - 10h30



WORK WITH REFUGEES

Rejoignez-nous sur nos réseaux et contactez-nous :

Site internet : www.workwithrefugees.com

 Collectif Work with Refugees
contact@workwithrefugees.com



SIMPLON.CO

SINGA



Et avec le soutien de



Les
entreprises
pour la Cité

RESPUBLICA
LE DIALOGUE COLLABORATIF

Action Emploi
Réfugiés
#talentconnected



ifri
institut français
des relations
internationales